



11.01.2023

Un bon exemple: une association de droit public

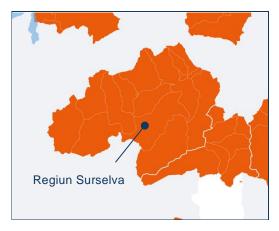
Surselva – la Région-Énergie aux nombreuses facettes



Contexte

La Regiun Surselva est constituée de 15 communes (Laax, Falera, Sagogn, Schluein, Safiental, Illanz/Glion, Lumnezia, Vals, Obersaxen/Mundaun, Breil/Brigels, Trun, Sumvitg, Disentis/Mustér, Tujetsch et Medel), a son centre principal à Illanz et compte environ 21 000 habitants. Depuis 2013, la région fait partie du programme «Région-Énergie».





Qu'est-ce qu'une Région-Energie?

Une Région-Energie se définit par une collaboration intercommunale organisée au sein de laquelle les communes ainsi que leurs habitants, entreprises et organisations poursuivent ensemble des objectifs de politique énergétique. Cette coopération leur permet d'unir leurs forces.

Grâce au programme Région-Energie, l'Office fédéral de l'énergie soutient les communes au niveau de leur collaboration dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. De cette manière, la mise en œuvre des mesures et projets en matière de politique énergétique s'en trouve à la fois améliorée, facilitée et moins onéreuse.

Contact: Sarah Dujoncquoy, Direction régionale Suisse romande region-energie@local-energy.swiss +41 27 527 01 01





Engagements

L'objectif de la Regiun Surselva est d'améliorer durablement les conditions économiques, sociales et sociétales de la région et de promouvoir la collaboration régionale. Elle s'occupe à cet égard du développement régional conformément à la nouvelle politique régionale, mais aussi au plan directeur régional. Elle est aussi en charge de la gestion des déchets ainsi que de la direction du Centre de formation Surselva (école de commerce, école professionnelle, scola vinavon, école de musique, service de logopédie). Par ailleurs, le service des curatelles, l'office des poursuites et faillites et l'office de l'état civil sont de la compétence de la Regiun Surselva.



Comment

La Regiun Surselva est une association de droit public dotée d'une personnalité juridique propre. Les organes se composent 1) des électeurs des communes de la région, 2) de la conférence des présidents, 3) du comité régional et 4) de la commission de gestion. La gestion opérationnelle est assurée par la direction. La région se finance au travers des prestations des communes et de contributions fédérales, cantonales et de tiers ainsi que par les taxes et charges de préférence. La conférence des présidents définit chaque année les prestations des communes. Les communes les approuvent ensuite par la voie de conventions de prestations.



Avec le soutien de

La Région-Énergie Surselva est soutenue par les communes du district, le canton des Grisons et le programme Région-Énergie de SuisseEnergie pour les communes.

Contact

Céline Meury Développeuse régionale Surselva celine@surselva.ch +41 81 926 25 03

Pour en savoir plus

www.regiun-surselva.ch/







11.01.2023

Projet concret – Réduction de la consommation d'énergie par des mesures ciblées

Bilan énergétique de la région de Surselva

Le bilan énergétique sert de base de décision à la Région-Énergie Surselva dans le cadre de la planification de sa politique énergétique future.

Une chose est plus importante que toute pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et de la stratégie climatique: il faut connaître la situation actuelle. Les communes doivent par exemple savoir quelle est la consommation d'énergie sur leur territoire et comment cette consommation pourrait être couverte avec des énergies renouvelables.

Objectif: la Région-Énergie Surselva actualise périodiquement son bilan énergétique régional pour déterminer les dépenses en énergie dans la région. Ce bilan sert de base de discussion et d'aide à la décision pour la région dans la construction et la planification de sa politique énergétique future. En outre, il lui permet de faire le point sur ses objectifs à court et long terme. La région a procédé à un premier bilan énergétique en 2017.

Résultat: les résultats du bilan énergétique actuel de 2021 montrent que 1) la région présente un grand potentiel inexploité en matière d'énergies renouvelables; 2) la substitution des carburants fossiles se situe encore à un faible niveau et 3) la consommation de chaleur et d'électricité a augmenté (en valeur absolue et par habitant) au fil des ans. Sur cette base, la région prend à présent des mesures et adapte son approche pour la suite. Le prochain bilan énergétique doit montrer le progrès accompli et le succès obtenu avec ces mesures dans la réalisation des objectifs climatiques de Paris.





«Le bilan énergétique nous livre des informations précieuses sur l'état d'avancement de nos projets énergétiques. Nous savons à présent que la substitution des carburants fossiles se situe à un faible niveau et que la consommation d'énergie par habitant a augmenté, tant pour la chaleur que pour l'électricité. Pour pouvoir atteindre l'objectif de -43% d'ici à 2035, nous devons encore mettre en œuvre quelques mesures supplémentaires. Le bilan énergétique présente aussi les chiffres par commune. Ce faisant, les communes obtiennent non seulement les données d'ensemble de la région, mais aussi leur propre bilan énergétique et peuvent donc agir de façon concrète à leur niveau.»

Rudolf Büchi Développeuse régionale Regiun Surselva 2022



Plus d'informations: Visitez notre base de données des projets